



Avis d'action

ASSOCIATION CATHOLIQUE CANADIENNE DE LA SANTÉ

L'ACCS demande au gouvernement fédéral de consentir un remboursement intégral de la TPS à tous les hôpitaux et établissements de santé publics à but non lucratif

Le 23 janvier 2008



Mise en contexte

Les établissements de soins de santé publics à but non lucratif du Canada ne subissent pas tous le même effet de la TPS sur leurs finances. En effet, les hôpitaux et les foyers de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick bénéficient d'un remboursement intégral de la TPS qu'ils doivent acquitter sur toutes les fournitures achetées pour offrir des services de santé communautaires. Parallèlement, les hôpitaux de huit provinces ont droit à un remboursement de seulement 83 %, tandis que les établissements de soins de longue durée, les foyers et les établissements communautaires reçoivent seulement 50 %.

L'ACCS appuie la recommandation de l'Association canadienne des soins de santé et de l'Association canadienne des institutions de santé universitaires déposée auprès du ministre des Finances Flaherty le 14 novembre 2007 pour demander le remboursement de la TPS.

Prochaines étapes
L'ACS, l'ACISU, l'ACCS élaborent une stratégie d'intervention à court et à long termes pour 2008.

Lettre de l'ACCS au ministre des Finances (21 décembre 2007)

La lettre abordait trois grands points :

1. Équité

- Huit provinces sont affectées par la politique actuelle.
- Deux provinces profitent d'un remboursement intégral de la TPS, soit l'Alberta et le Nouveau-Brunswick.
- La politique viole l'esprit d'équité de la Loi canadienne sur la santé.

2. Viabilité

L'annulation de l'écart de 17 % dans le remboursement de la TPS pour les hôpitaux et de 50 % pour les foyers dans huit provinces représenterait une contribution juste et importante envers la viabilité de ces organismes de santé.

3. Une politique qui sape la générosité de la population canadienne

La générosité et le dévouement de Canadiens et Canadiennes qui amassent bénévolement des fonds pour les fondations affiliées à leur établissement de santé local se trouvent amoindris par une politique gouvernementale qui siphonne 17 % et 50 % du coût de la TPS sur les biens et services.

Chronologie

• 14 novembre 2007

Communiqué de presse émis par :

Association canadienne des soins de santé (ACS)

Association canadienne des institutions de santé universitaires (ACISU)

• **21 décembre 2007**

Envoi d'une lettre de l'ACCS au ministre des Finances pour appuyer la position de l'ACS et de l'ACISU

• **21 janvier 2008**

Publication d'une annonce dans un numéro spécial du Hill Times sur les soins de santé (voir ci-dessous et en pièce jointe, format PDF)

• **28 janvier 2008**

Ouverture de la 39e législature

• **Février – mars 2008**

Dépôt prévu du budget fédéral à la Chambre des communes entre la troisième semaine de février et la fin de mars.

Prochaines étapes

- Nous vous encourageons à distribuer le présent Avis d'action aux présidents de votre organisation et de votre conseil de fondation ainsi qu'à lancer un débat à l'échelle locale.
- L'ACCS élaborera un plan d'intervention à court et à long termes en partenariat avec l'ACS et l'ACISU et vous serez ensuite mis au courant des prochaines étapes.

Ressources

Pour obtenir d'autres ressources (lettre de l'ACCS, document d'information, communiqués de presse, annonce conjointe), cliquez sur le lien suivant : www.accs.ca

The GST drains \$300 million out of our health system... Every year!
Is this good public policy?

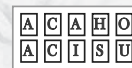
The federal government should adopt a 100% GST rebate for all publicly funded not-for-profit hospitals, health institutions and facilities.

84% of Canadians agree with us*

* Nanos Research Public Opinion Poll Results - 2007.



www.cha.ca



www.achao.org



www.chac.ca

A message from the Canadian Healthcare Association, Association of Canadian Academic Healthcare Organizations, and the Catholic Health Association of Canada on behalf of Canada's publicly-funded, not-for-profit hospitals, research hospitals, long-term care facilities, home and community care agencies.



Pour de plus amples renseignements :

Gerard Lewis, Président et chef de la direction
Association catholique canadienne de la santé
1247, place Kilborn, Ottawa (Ontario) K1H 6K9

(613) 731-7148, poste 220 ou glewis@chac.ca

Also available in English.